

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**RAPPORT N° 17**

**CONSEIL DEPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU-RHONE**

**REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL**

**RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO/ M. GERARD GAZAY**

---

**OBJET**

Action Socio-linguistique et Alphagarde: convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association Maison pour Tous - Centre Social Kléber FAIL

---

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'insertion  
04.13.31.73.76**

## PRESENTATION

Depuis le 1er décembre 2008 le Département est chef de file de la politique publique d'insertion et à ce titre il a en charge l'insertion sociale et professionnelle.

La loi précise que le bénéficiaire du RSA a droit à un accompagnement social et/ou professionnel adapté à ses besoins et organisé par un référent unique, si et seulement si, il est titulaire d'un contrat d'engagement réciproque (CER).

La demande présentée dans le rapport ressort de cette politique obligatoire. Elle est portée par une association.

L'action relève de l'accompagnement social.

Les personnes relevant de cet accompagnement social sont des bénéficiaires rencontrant des difficultés faisant obstacle à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle, telles que des problèmes de santé par exemple.

Le Conseil départemental a inscrit le présent dispositif dans son Programme Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016. Ce document définit sa politique départementale d'accompagnement social et professionnel, recense les besoins et l'offre locale, et en planifie les actions.

Pour toutes ces actions la collectivité a convenu de financer en participant pour la première partie aux dépenses de structure et pour la seconde partie aux résultats obtenus, selon l'action. En aucun cas il ne s'agit de subvention de fonctionnement de la dite association.

Dans l'axe n°2 du Plan Départemental d'Insertion (PDI) 2014-2016, le Département des Bouches-du-Rhône affirme sa volonté d'activer les aides personnalisées tout au long du parcours d'insertion en levant notamment les freins à l'insertion liés à la garde d'enfants afin de dynamiser les réalisations de projets d'insertion et la reprise d'emploi.

Dans ce cadre l'association FAIL Maison pour Tous – Centre Social Kléber propose l'action intitulée « **Action socio- linguistique et Alpha-garde** » sur l'ensemble du territoire marseillais et principalement sur les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements, en faveur de 50 bénéficiaires du RSA (BRSA), sur 27 parcours de 525 heures. Elle prévoit également d'accueillir jusqu'à 8 enfants âgés de 2 à 3 ans dont les parents suivent l'action.

L'action linguistique existe sur le territoire depuis plus de dix ans. Quant à l'action Alpha-garde, elle a été adossée à l'action linguistique dès 2012, dans l'objectif de favoriser l'inscription des mères en difficulté sur la garde de leurs enfants en bas âge et non scolarisés.

Pour une meilleure lisibilité, l'association propose désormais de regrouper les deux actions dès le conventionnement 2016.

✓ Le volet linguistique du projet consiste à aider les bénéficiaires du RSA d'origine étrangère, ne maîtrisant pas la langue française orale et écrite avec pour objectifs :

- l'autonomie des personnes adultes dans leurs démarches ;
- l'autonomie dans leurs déplacements ;
- une meilleure maîtrise de la langue française au travers de divers outils ;
- la construction d'un projet personnel.

L'action propose deux niveaux linguistiques :

- niveau 1 : communiquant avec un vocabulaire restreint sachant écrire et ayant les bases de lecture ;
- niveau 2 : communiquant en difficulté syntaxique, petit scripteur, petit lecteur.

Différents ateliers annexes sont prévus : Français, utilisation de l'outil informatique, arithmétique/logique, découverte de son environnement, culture générale, et sorties culturelles.

Les stagiaires intègrent cette action suite aux tests et bilan établis par la Plateforme Accueil Diagnostic Coordination linguistique.

La durée moyenne de formation est de 525 heures sur 35 semaines à raison de 15 à 21 heures par semaine.

Au terme de la formation ou en fonction de leurs acquis linguistiques, les stagiaires peuvent se présenter au diplôme DILF (Diplôme Initial de Langue Française) ou DELF (Diplôme d'Etudes en Langue Française).

✓ Le volet mode de garde ponctuel permet de faciliter l'accès à cette action et de mobiliser un public essentiellement féminin pour :

- faire accéder et participer les parents à une action linguistique (la formation dispensée constitue un premier palier dans leur parcours d'insertion sans attendre la scolarisation de l'enfant l'année suivante) ;
- mettre en place une étape fondamentale dans le parcours d'insertion des parents en créant une opportunité de se projeter dans une dynamique à visée professionnelle (respect du cadre, respect du rythme et engagement dans la durée) ;
- rendre davantage autonome les parents dans la gestion de la vie quotidienne ;
- renforcer la fonction parentale à travers la responsabilisation du parent facilitant et à ce titre l'épanouissement de l'enfant ;
- acquérir des connaissances de base afin d'accompagner le parcours scolaire de l'enfant et davantage s'y investir.

**Le bilan de l'action 2014** atteste que 58 personnes ont suivi une formation linguistique, l'action fonctionne en entrées et sorties permanentes, par ailleurs 13 personnes ont bénéficié de l'action Alpha-garde, et 32 sont sorties de l'action.

Au terme de la convention :

- 26 personnes poursuivaient leur parcours de formation linguistique au sein de l'action ;
- 32 personnes sont sorties de l'action de la manière suivante :
  - 2 sont entrées sur ACTIS ;
  - 1 sur l'action portée par l'AAPI ;
  - 1 sur l'action « mot à mot » ;
  - 2 sur l'action linguistique portée par la Fraternité belle de Mai ;
  - 1 sur compétences clés ;
  - 7 sur l'action MIEL ;
  - 5 sur ACIADE ;

- 1 en chantier d'insertion ;
- 1 en emploi ;
- 1 en arrêt maladie ;
- 1 pour problème de logement ;
- 4 sans donner de nouvelles ;
- 5 pour des problèmes de santé.

Cette action est connue et utilisée par les différents partenaires du territoire à savoir: les MDS, les Lieux d'Accueil, Pôle emploi et également la CAF.

En effet, grâce à la possibilité d'accueil périscolaire, l'action a été investie par un public large notamment les jeunes mères suivies par le service social de la CAF.

Le public est bien mobilisé sur cette action : 60% des personnes ont suivi un parcours complet de 525 heures. Une bonne progression dans les acquis linguistiques indispensables

pour mener un projet d'insertion socio-professionnel est avérée. 12 personnes ont obtenu le DELF (Diplôme Etudes en Langue Française).

En ce qui concerne les étapes de parcours:

- 11 ont poursuivi une formation linguistique afin de conforter leurs acquis ;
- 1 a accédé à l'emploi ;
- 5 ont intégré une action socio-professionnelle ;
- 1 a intégré un chantier d'insertion ;
- 3 ont intégré une action d'insertion sociale.

**Les éléments du bilan intermédiaire arrêté au 31 décembre 2015** attestent que sur les 52 personnes ayant intégré l'action, 16 ont bénéficié de l'action Alpha-garde.

Le public est constitué à 90% de femmes et à 54% de personnes âgées de moins de 35 ans.

En terme de sorties, il est comptabilisé que:

- 4 ont poursuivi une action linguistique afin de conforter leurs acquis ;
- 1 a accédé à l'emploi ;
- 3 ont intégré une action socio-professionnelle ;
- 3 se sont inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle ;
- 10 ont obtenu leur Diplôme Etudes en Langue Française (DELF).

Parmi les 31 personnes qui sont toujours engagées dans l'action, 4 connaissent des avancées linguistiques importantes et ont à ce titre accédé au niveau 2 de la formation.

## PROPOSITIONS ET FINANCEMENT

Il vous est proposé d'accorder à la Maison Pour Tous Centre Social Kleber-Fail une subvention d'un montant de **60.200,00 €** selon la proposition énoncée dans le tableau ci-après :

Organisme	Période	Territoire des PI	Nombre de places	Montant de l'aide du Département 2016 Cofinancement Montant financé l'année précédente	N° Dossier N° GSUB Date CTD Projet
<b>Maison pour Tous Centre Social Kleber-Fail</b>  <u>adresse</u> siège social : Ligue de l'Enseignement Fédération des Amis d'Instruction Laïque 192, rue Horace Bertin 13005 Marseille  <u>Nom de la Présidente</u> : Madame Suzanne GUILHEM	01/03/2016 au 28/02/2017	Marseille Et principalement le Pôle 2 (2 <sup>ème</sup> et 3 <sup>ème</sup> arr.)	50 BRSA (27 parcours)	<b>60.200,00 €</b>  <u>Cofinancements</u> : CUCS : 8.000,00 € CAF : 7.436,00 €  <u>Montant attribué l'année précédente</u> : 60.890,00 € pour 35 BRSA	2015.10/228  N° INS-000511  08/01/2016  Renouvellement des conventions 2014.9/134 et 2014.9/133 pour la période du 01/03/2015 au 28/02/2016

Le budget prévisionnel de l'action est de 83.736,00 € ce qui permet de financer :

- les dépenses de personnel à hauteur de 69.440,00 €, soit 1,83 ETP d'intervenant, 0,06 ETP d'accueil /secrétariat et 0,04 ETP d'encadrement ;
- les frais de fonctionnement pour 14.296,00 €.

La participation de la collectivité est de 60.200,00 € soit 72% du budget pour un nombre de bénéficiaires de RSA représentant 90% des personnes accompagnées, ce qui donne un plan de financement cohérent.

L'action est cofinancée par le CUCS pour 8.000,00 € et par la CAF pour 7.436,00 € principalement au titre de la garde d'enfants.

## INCIDENCES FINANCIERES

En cas de décision favorable et conformément à la convention dont le projet correspond à la « convention type Action d'Insertion » prévue à cet effet, cette action sera financée sur les crédits de paiement mis à disposition au titre du budget départemental 2016:

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement
16016	1007142	Accompagnement	Chapitre 017 Fonction 561 article 6574	<b>60.200,00 €</b>

## CONCLUSION

Au bénéfice des considérations qui précèdent et sur proposition de Madame la Déléguée à l'Insertion Sociale et Professionnelle, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé  
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL